



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MESLEMANI – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 5 septembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile

SAS DUGUESCLIN NOTAIRES Société multi-offices d'exercice de la profession de notaire 4 rue Du Guesclin – 35000 RENNES 10 rue La Fayette – 75009 PARIS
CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître LAISNE, notaire à RENNES (35000), le 27 août 2025, il résulte que Monsieur Akram MESLEMANI, né à KALAT HOUSSON (SYRIE) le 1er septembre 1955, de nationalité française, et Madame Marie-Christine BONIS, son épouse, née à DOUARNENEZ (29100) le 16 septembre 1954, de nationalité française, demeurant ensemble à CESSON-SEVIGNE (35510), 16 rue de la touche Ablin, initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ils sont actuellement mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Marc LAISNE, notaire à RENNES (35000).

[Consulter cette annonce en ligne](#)